



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le projet de grande muraille verte

Question écrite n° 35674

Texte de la question

Mme Josette Manin appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le projet de grande muraille verte, dont le but est d'ériger un rideau de verdure de 8 000 kilomètres du Sénégal à Djibouti. Les acteurs présents au *One Planet Summit* ont promis d'allouer 11,8 milliards d'euros à ce projet sur la période 2021-2025. Mme la députée salue ces engagements et espère qu'ils seront suivis d'effets. Lors de l'examen de la mission « action extérieure de l'État » - dans le cadre de la seconde partie du projet de loi de finances 2021 -, Mme la députée a attiré l'attention du Gouvernement sur ce dossier en déposant un amendement d'appel (n° II-1519). En réponse, M. le ministre a mis en avant « la nécessité de continuer à renforcer l'objectif de la grande muraille verte, dans la mesure où le Sahel est une région prioritaire pour la France et son développement ». Si l'extension de la surface du Sahara est inquiétante pour les pays d'Afrique subsaharienne, elle l'est aussi pour plusieurs des territoires ultramarins français. En effet, les brumes de sable issues du Sahara et du Sahel voyagent jusque dans l'arc caribéen, dont font partie la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Elles sont composées de particules fines, dangereuses pour la santé, et contribuent à l'aggravation des cas d'asthmes et à la recrudescence de conjonctivites et de maladies respiratoires. Les financements promis sur ce projet sont donc plus importants qu'on ne le pense pour la France. Toutefois, Mme la députée est consciente que le succès de la réalisation du projet ne dépend pas que des montants investis. L'implication de onze États africains et leur capacité à encourager les acteurs sur le terrain (associations, collectivités locales, etc.) sont aussi des facteurs clés pour la réussite du projet de grande muraille verte. Elle souhaite donc connaître les mesures qui sont mises en place par le ministère des affaires étrangères pour, d'une part, inciter ces États à avancer sur ce projet et, d'autre part, permettre aux acteurs du *One Planet Summit* de tenir leurs engagements.

Texte de la réponse

Les liens existant entre la désertification en Afrique, les tempêtes de sable et de poussière associées, et les menaces induites sur la santé humaine sont avérés. L'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel a vocation à aller au-delà de la simple prévention de l'extension de la surface du Sahara par des écrans végétaux. Elle vise à permettre aux populations locales de renforcer leur résilience face aux crises climatiques, sanitaires ou économiques, et de restaurer un environnement dégradé qui ne leur permet plus de maintenir une qualité de vie satisfaisante. L'objectif est de créer 10 millions d'emplois, de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, en mobilisant une mosaïque de projets agricoles et environnementaux adaptés aux territoires, conciliant performances économiques, écologiques et sociales. La France a souhaité mettre cette initiative à l'honneur lors de la quatrième édition du *One Planet Summit* (OPS) qui s'est tenue le 11 janvier 2021. Ce rendez-vous a été l'occasion d'inviter les bailleurs à renforcer leurs engagements pour la réalisation des objectifs 2030 de la Grande muraille verte dans les 11 pays ciblés. Cette aide prend la forme d'une plateforme de coordination multi-acteurs, un « accélérateur de la Grande muraille verte », dont le Secrétariat est confié à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères porte, en parallèle, un message

clair aux pays africains associés : cet engagement financier doit être suivi d'engagements politiques forts à tous les niveaux, afin de faire remonter le sujet du développement durable et de l'environnement au sein des priorités nationales, et d'assurer une mise en œuvre efficace et accélérée de l'initiative. Afin d'accompagner les engagements politiques et financiers, un cadre de suivi précis est en cours de définition. Les prochains rendez-vous multilatéraux ou bilatéraux avec le continent africain, notamment le sommet Afrique-France à Montpellier en juillet 2021, la prochaine Assemblée générale des Nations unies à l'automne 2021, ou les 3 COP des Conventions de Rio fin 2021, seront autant de points d'étape pour inciter les États à faire avancer le projet intégré et à mesurer ses impacts.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35674

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 449

Réponse publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1441